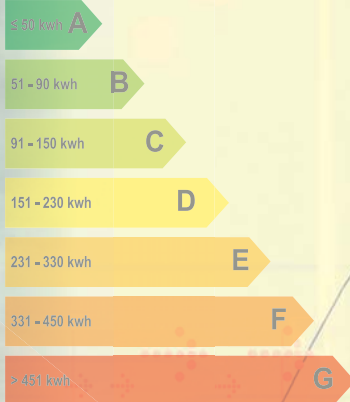


Colloque national ADEME - CNISF

Mercredi 28 Novembre 2007

La très haute performance énergétique dans le bâtiment

FACTEUR 4



Comment y parvenir ?

Paris Nord - Villepinte





LA TRES HAUTE PERFORMANCE ENERGETIQUE DANS LE BATIMENT (FACTEUR 4) COMMENT Y PARVENIR ?

Colloque national ADEME - CNISF
Organisé dans le cadre de
POLLUTEC Horizons - ADEME Energies 2007
28 novembre 2007 - Paris Nord - Villepinte

En matière d'économies d'énergie, on parle du «facteur 4», c'est-à-dire de la division par 4 des consommations d'énergie. Si on ne voit pas comment atteindre cette performance pour les transports ou l'industrie par les techniques existantes, elle paraît au contraire une possibilité accessible dans le domaine du bâtiment et en particulier du logement, qu'il soit individuel ou collectif.

Les techniques existent, la plupart depuis longtemps, et si elles n'ont pas été mises en œuvre plus tôt, c'est pour deux types de raisons : la première a été le manque de motivation économique et psychologique jusqu'à ces dernières années ; la deuxième est liée au très faible taux de renouvellement des bâtiments : on a construit et on construit encore pour le long terme.

Le but de ce colloque est de faire mieux connaître les enjeux et les possibilités de progrès dans le neuf comme dans l'existant, mais aussi de favoriser le développement d'un secteur «économies d'énergie» dans le bâtiment, potentiellement créateur de nombreux emplois qualifiés.

Dans un contexte réglementaire, technologique et d'acceptation sociale en pleine évolution, l'ADEME et le C.N.I.S.F.⁽¹⁾ organisent le 28 novembre 2007 une journée destinée à apporter à l'ensemble des acteurs concernés par la haute performance énergétique dans le bâtiment les éléments de réponse nécessaires pour y parvenir.

(1) Conseil National des Ingénieurs et Scientifiques de France - www.cnisf.org



RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Ce colloque est organisé par l'ADEME, Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie et le CNISF, Conseil National des Ingénieurs et des Scientifiques de France.

LIEU, DATES ET HORAIRES

Parc des Expositions PARIS-NORD - VILLEPINTE – **Salle 401** dans le cadre du salon Pollutec Horizons-ADEME Energies 2007

Mercredi 28 novembre 2007

- Accueil des participants à partir de 8 h 30 : enregistrement, café de bienvenue.
- Horaires du colloque : de 9 h 30 à 17 h 15

TRANSPORT

PAR LA ROUTE

20 minutes du boulevard périphérique par les autoroutes A1 ou A3, direction Soissons.
Suivre panneaux "Parc des Expositions"- entrée visiteurs.

PAR TRANSPORTS EN COMMUN

VOYAGEZ L'ESPRIT TRANQUILLE ! Pour faciliter vos déplacements, pensez à acheter votre billet de RER Aller/Retour dès le matin pour éviter les files d'attente et la cohue le soir aux guichets à la fermeture des salons.

Attention : La gare du Parc des Expositions de Villepinte se situe sur la ligne B du RER en zone 4 (hors Paris intra-muros) de la tarification Ile de France.

> **A partir de Paris** : 20 minutes du centre de Paris par la ligne B du RER, direction Roissy-Charles de Gaulle et station "Parc des Expositions".

> **Arrivée en train** : Vous pourrez bénéficier d'une réduction sur le réseau SNCF à condition de présenter, lors de la réservation, le fichet SNCF-Congrès que nous vous adresserons avec votre confirmation d'inscription. Gare SNCF "Roissy-Charles de Gaulle" puis RER ligne B, direction Paris. Station "Parc des Expositions".

> **Arrivée en avion** : De l'aéroport Roissy-Charles de Gaulle :
3 minutes par le RER ligne B (direction Robinson-Saint Rémy lès Chevreuses).
Station "Parc des Expositions".

> **De l'aéroport d'Orly** : Prendre Orly-Val puis le RER ligne B direction Roissy-Charles de Gaulle.
Station "Parc des Expositions"

HEBERGEMENT

L'hébergement est à votre charge. Pour faciliter votre recherche, vous pouvez vous adresser directement à **RESA 2000**

Tél : 04 94 95 20 07 - Fax : 04 94 83 86 10 - resa2000@free.fr



Pour tout renseignement complémentaire sur :

• L'organisation, la communication

Estelle Guerif

Tél. : 01 44 13 66 75 - Fax : 01 42 89 82 50 - eguerif@cnisf.org

• L'inscription, le règlement, la facturation

Brigitte Bouhours

Tél. : 01 47 65 23 73 - Fax : 01 46 38 37 19

Au programme de cette journée

- Comment l'urbanisme peut contribuer aux économies d'énergie,
- L'état actuel du parc immobilier,
- La réglementation française comparée aux réglementations étrangères,
- Des exemples de réalisation en France et à l'étranger et les possibilités techniques,
- Les aides au financement,
- Les moyens en techniciens à prévoir.

Ce colloque s'adresse à tous les publics concernés par la construction des bâtiments destinés à l'habitat individuel et collectif ou au secteur tertiaire et notamment aux collectivités locales et territoriales, aux architectes, bureaux d'études, aux professionnels du bâtiment, aux institutionnels et associations de consommateurs et de protection de l'environnement.

L'ADEME en bref

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) est un établissement public sous la tutelle conjointe du Ministère de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement durables, et du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Elle participe à la mise en oeuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. L'agence met ses capacités d'expertise et de conseil à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public et les aide à financer des projets dans cinq domaines (la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit) et à progresser dans leurs démarches de développement durable.

www.ademe.fr

Le CNISF en bref

Le Conseil National des Ingénieurs et des Scientifiques de France (CNISF) est la fédération des associations d'ingénieurs et de scientifiques et représente ainsi l'ensemble des 800 000 ingénieurs et scientifiques de France. Reconnu d'utilité publique, il a pour vocation de promouvoir et défendre les intérêts moraux, culturels et socio-économiques des ingénieurs et des scientifiques.

Ses missions, ses objectifs :

- Veiller à la diffusion de l'information concernant les progrès scientifiques et techniques,
- Faire valoir le rôle fondamental des sciences et des techniques dans le développement économique et social,
- Favoriser la promotion des réalisations scientifiques et techniques françaises à l'étranger.

CNISF

7, rue Lamennais 75008 PARIS

Tél. : +33 (0)1 44 13 66 88

www.cnisf.org





Matinée

du 28 novembre

LA TRES HAUTE PERFORMANCE ENERG COMMENT

Animateur de la journée



8 h 30

Accueil des participants, café de bienvenue

9 h 30

Introduction, Ouverture du Colloque –

Mme Carole LE GALL, Directrice opérationnelle déléguée à l'énergie, l'air et le bruit, ADEME, et M. Bruno WILTZ, Conseiller du Président, CNISF

9 h 40

Economies d'énergie et urbanisme –

M. Alain MONGON, Membre Fondateur de l'Académie des Technologies

10 h 00

Etat actuel du parc immobilier français –

M. Pierre HERANT, Chef du Département Bâtiment et Urbanisme, ADEME

10 h 25

La réglementation française actuelle, perspectives d'évolution –

Mme Marie-Christine ROGER, Chef du bureau de la qualité technique et de la prévention, Direction Générale de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Construction (DGUHC)

10 h 50

Pause

11 h 10

Bâtiments à basse consommation d'énergie :

Comparaison internationale –

M. Jean CARASSUS, Directeur du Département Economie et Sciences Humaines, CSTB

11 h 35

Exemples de réalisations en France et premiers retours d'expériences –

M. Olivier SIDLER, Directeur du Bureau d'études, ENERTECH

12 h 00

Vos questions

12 h 30

Déjeuner

≤ 50 kWh A

51 - 90 kWh

91 - 150 kWh

151 - 230 kWh

231 - 330 kWh

331 - 450 kWh

> 451 kWh



Après-midi

du 28 novembre

ETIQUETTE DANS LE BATIMENT (FACTEUR 4) COMMENT Y PARVENIR ?

Intervenant : **Philippe Leclerc, Journaliste**



14 h 00

Table ronde : Les possibilités techniques –

Ventilation :

M. Jean François NOUVEL, Directeur Recherche, ALDES

Isolation :

M. Pascal EVEILLARD, Porte parole du Collectif

« Isolons La Terre »

L'intégration des systèmes dans le bâtiment :

M. Denis CLODIC, Directeur de recherche, Responsable
du Centre Énergétique et Procédés, ENSMP

14 h 30

Vos questions

14 h 50

Besoins en personnel qualifié et formation professionnelle –

M. Roland FAUCONNIER, Ingénieur, FFB

15 h 10

Vos questions

15 h 30

Financement et rentabilité –

M. Thomas SANCHEZ, Chargé d'études, NOVETHIC

15 h 50

Pause

16 h 10

Table ronde : La dynamique des acteurs dans les régions –

- M. Roger MAQUAIRE, Président du Club de l'Amélioration de l'Habitat
- M. François GILLARD, Architecte DPLG - S.C.A.U.
- Mme Antoinette GILLET, Présidente, EFFINERGIE
- Un représentant de l'Union Sociale pour l'Habitat

16 h 50

Conclusions, les actions prioritaires –

M. Richard LAVERGNE, Secrétaire Général de l'observatoire
de l'énergie (MEDAD), et Rapporteur du Groupe "Facteur 4"

17 h 15

Clôture du colloque



CONDITIONS D'INSCRIPTION

Bulletin d'inscription

Il doit être adressé, dûment complété (*), à :

ADEME – Brigitte Bouhours - Régisseur de recettes

27 rue Louis Vicat 75737 Paris Cedex 15 - Tél. : 01 47 65 23 73 - Fax : 01 46 38 37 19

() Les bulletins incomplets ne donneront pas lieu à confirmation d'inscription.*

Date limite d'inscription : mercredi 14 novembre 2007

Droits d'inscription

Ils s'élevaient à **120 euros (*) par personne (Adhérent CNISF : 100 euros)**

Comprend la participation à la journée, le dossier du participant, le déjeuner et les pauses.

Tarif préférentiel pour les membres des associations de protection

de l'environnement, associations de consommateurs 50 euros () par personne*

Une copie de la carte nominative de membre en cours de validité devra être jointe au bulletin d'inscription.

En l'absence de justificatif l'inscription ne sera pas prise en compte.

Règlement

Il peut être effectué :

- au comptant :
 - soit par chèque bancaire ou postal joint au bulletin, à l'ordre du Régisseur de recettes de l'ADEME,
 - soit par carte bancaire. Le client est débité dès traitement par l'ADEME du bulletin d'inscription. Seules les cartes Visa et Master Card sont acceptées. Les nom, adresse et signature du titulaire de la carte sont obligatoires.

Le paiement au comptant des prestations est exigé (par chèque ou par carte bancaire) pour toute personne physique ou morale domiciliée hors du territoire français.

- à réception d'une facture :
 - soit par chèque bancaire ou postal,
 - soit par virement :
TP Angers – Code banque : 10071 - Code guichet : 49000 –
N° de compte : 00001000206 – Clé 07 – N° Siret : 385 290 309 00454 –
Code APE : 751E – N° IBAN : FR-76-1007-1490-0000-0010-0020-607 - BIC : BDFEFRPPXXX

Virement bancaire en provenance de l'étranger les frais de transfert sont à la charge du client.

Bon de commande administratif

Les administrations qui ne pourront joindre le règlement à leur bulletin établiront un bon de commande signé par l'autorité compétente et le règlement s'effectuera à réception d'une facture.

Modification/annulation de l'inscription

Toute modification ou annulation de l'inscription devra être notifiée par écrit au **plus tard le mercredi 14 novembre 2007**.

Aucun remboursement ou avoir ne pourra être émis après cette date.

Attestation de présence

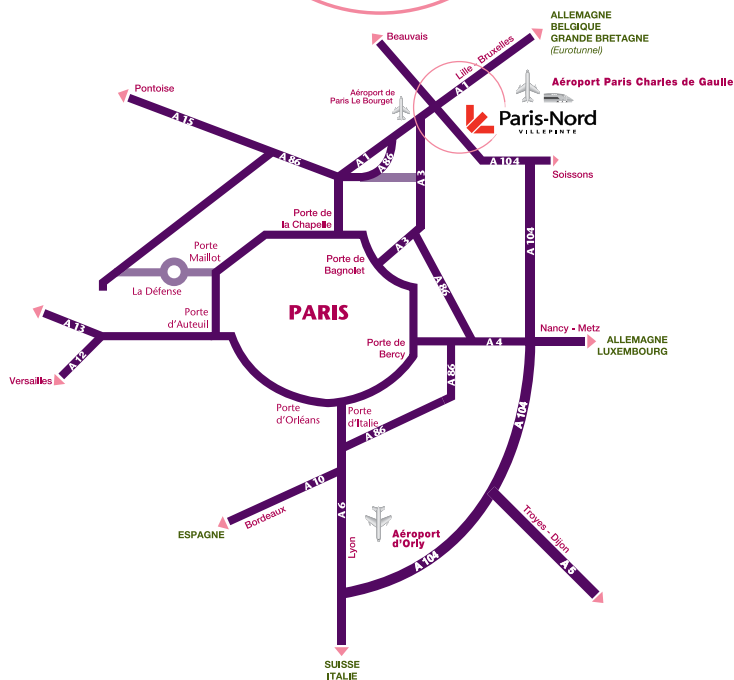
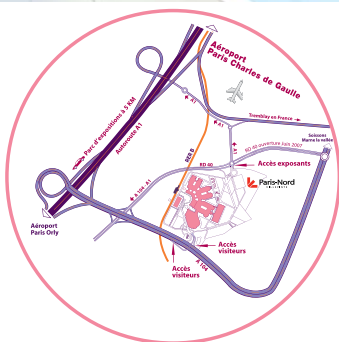
Votre demande devra être adressée à Brigitte Bouhours (voir coordonnées ci-dessus).

Important : cette journée ne relevant pas d'une action de formation, l'ADEME ne sera pas en mesure de répondre favorablement aux demandes de convention de formation.

(*) Prix net de taxes (établissement non assujéti à la TVA, exonération accordée par le ministère du Budget le 15 juillet 1993)



POUR VOUS RENDRE A POLLUTEC Paris Nord - Villepinte



www.cnisf.org



www.ademe.fr

LA TRES HAUTE PERFORMANCE ENERGETIQUE DANS LE BATIMENT (FACTEUR 4)

COMMENT Y PARVENIR ?

28 novembre 2007 - Paris Nord - Villepinte



Bulletin d'inscription à retourner avant
le 14 novembre 2007
à l'ADEME

Brigitte BOUHOURS, régisseur des recettes
27, rue Louis Vicat 75737 PARIS cedex 15

Fax : 01 46 38 37 19

Mèl : brigitte.bouhours@ademe.fr

